

COMPTE RENDU DES DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

04 JUIN 2014

Présent(s) :

Colette FABRON, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Jean-Paul RAPUC, Jean-Marie EMERIC, Michel GUILLOT, Christophe BORELLI, Isabelle LOMBARD, Jean-Jacques ALBERT, Geneviève CERAGIOLI.

Représenté(s) :

Georges BRUN par Geneviève CERAGIOLI,
Alexandra BASSISTY par Colette FABRON,
Nathalie JACQUOT par Jean-Paul RAPUC,
Michèle BORFIGA par Anne-Marie FULCONIS,
Jean-Charles GUIRAN par Éric BARALE

Absent(s) :

Mme Anne-Marie FULCONIS a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Convocation transmise à l'ensemble des Élus le 28 mai 2014 par courrier à leur domicile et par voie électronique

Procès verbal des décisions du conseil municipal du 15 mai 2014

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

29. SDEG – Désignation des délégués**Délégué titulaire :**

Colette FABRON

Délégué suppléant :

Jean-Paul RAPUC

- Adoption à la majorité des membres présents moins deux abstentions de Mme Geneviève CERAGIOLI et de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

30. Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) – Désignation des représentants**Délégué titulaire :**

Isabelle LOMBARD

Délégué suppléant :

Anne-Marie FULCONIS

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

31. GESTION DES SERVICES PUBLICS ANNEXES DE LA STATION D'AURON

Une délégation des services publics annexes de la station d'Auron avait été lancée en 2009 pour se terminer le 31 décembre 2014 soit une durée de 5 ans.

Après examen du rapport établi, il convient de retenir un mode de gestion pour ces services.

En raison des élections municipales, le conseil municipal souhaite prolonger le contrat d'une durée de 6 mois à savoir jusqu'au 30 juin 2015 afin de terminer la procédure de délégation si celle-ci est retenue.

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

32. CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément à l'article L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, il convient de constituer une commission spécifique à la délégation de services publics.

Cette commission est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, le conseil municipal a procédé a un vote parmi les membres candidats.

Présidente : Anne-Marie FULCONIS

Membres titulaires :

Jean-Marie EMERIC

Nathalie JACQUOT

Alexandra BASSISTY

Membres suppléants :

Jean-Jacques ALBERT

Isabelle LOMBARD

Michèle BORFIGA

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

33. AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

Demande de libre choix pour la mise en œuvre de la réforme à la rentrée prochaine.

- Adoption à l'unanimité des membres présents.

34. COLLÈGE JEAN FRANCO – Désignation des représentants titulaire et suppléant

Par délibération du 12 avril 2014, un représentant titulaire et un suppléant avaient été désignés par l'assemblée.

En raison de la demande écrite de Mme WILLM, Principale du Collège il convient de désigner un représentant titulaire supplémentaire en remplacement de celui qui était désigné par la Communauté de Communes aujourd'hui fusionnée dans la Métropole et un représentant suppléant supplémentaire.

Délégué titulaire :
Nathalie JACQUOT

Délégué suppléant :
Geneviève CERAGIOLI

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

35. Association « Les copains de la Tinée » - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2014

ASSOCIATIONS	Montant attribué
Association « Les Copains de la Tinée »	1 400 €
TOTAL	1 400 €

- Adoption à l'unanimité des membres présents.

36. TARIFICATION ACTIVITÉS AURON ÉTÉ 2014

Suite à l'approbation des tarifs par le conseil d'administration de la SEMCM le 29 avril 2014, ces derniers doivent être ensuite adoptés par le conseil municipal.

- Adoption à la majorité des membres présents moins deux abstentions de Mme Geneviève CERAGIOLI et de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

37. AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU JARDIN DE LA CHAPELLE D'AURON

Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 04.06.2014

Ce jardin se situe à proximité immédiate de la chapelle St Érige qui constitue le principal patrimoine culturel du plateau d'Auron. Lieu unique de repos et de passage pour les piétons souhaitant rejoindre la place centrale de la station.

Le conseil municipal sollicite l'aide financière de l'État et du Département selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant de l'opération HT :	66 667 €
Participation État (DETR) :	20 000 € (30 %)
Participation Département :	18 666 € (40 %)
Part communale HT :	28 001 €

- Adoption à la majorité des membres présents moins une abstention de M. Georges BRUN représenté par Mme Geneviève CERAGIOLI.

Affaire reportée inscrite à l'ordre du jour :

Désignation des représentants au sein du Groupement d'Intérêt Économique.

L'affaire relative à la coupe de bois dans le secteur de Blainon sur les parcelles K n° 42 et 43 est reportée en raison du refus de M. Georges BRUN de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Demandes et discussions abordées lors de la séance :

- ✓ Demande d'obtention d'une carte de conseiller municipal
- ✓ Information sur la reprise de l'EPIC par M. Michel GUILLOT, nouveau Président
- ✓ Ouverture d'un point information sur la place San Ment
- ✓ Information sur la procédure d'élaboration du PLUi

LE MAIRE,

Colette FABRON.